



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3557 — Mardi 16 Mars 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT SICAF - 2

ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT SICAF - : AGO 2

SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT SICAF - : AGE 2

SOCIETE FRIGORIFIQUE & BRASSERIE DE TUNIS - SFBT- : AGE 3

SOCIETE FRIGORIFIQUE & BRASSERIE DE TUNIS - SFBT- : AGO 3

SOCIETE INDUSTRIELLE OLEICOLE SFAXIENNE SIOS-ZITEX : AGO 4

MODERN LEASING : AGO 4

DESIGNATION DE CENTRALISATEUR

SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF-, INTERMEDIAIRE EN BOURSE, CENTRALISATEUR DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « BTK 2009 » 5

COURBE DES TAUX 5

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 6

ANNEXE

ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009
- SICAV CROISSANCE

**SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT SICAF -**

Siège Social : Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I - 1080 Tunis -

Le Conseil d'Administration de la SPDIT-SICAF réuni le vendredi 5 mars 2010, a décidé de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le **jeudi 15 avril 2010**. Il a décidé de proposer à l'Assemblée Générale la distribution d'un **dividende de D.0,340 par action**.

2010 - AS - 108

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT SICAF -**

Siège Social : Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I - 1080 Tunis -

Le Conseil d'Administration de la SPDIT-SICAF, réuni le 5 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le **jeudi 15 avril 2010 à 10 H 00** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2009.
- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de cet exercice.
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- Affectation des résultats.
- Quitus pour l'exercice aux Administrateurs
- Renouvellement du mandat d'administrateurs.
- Pouvoirs à donner.

Les documents de l'Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre, 1080 Tunis.

2010 - AS - 109

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT SICAF -**

Siège Social : Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I - 1080 Tunis -

Le Conseil d'Administration de la SPDIT-SICAF, réuni le 5 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le **jeudi 15 avril 2010 à 10 H 30** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social.
- Modification de l'article 4 des statuts
- Mise en conformité des statuts.
- Pouvoirs à donner.

Les documents de l'Assemblée Générale Extraordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre, 1080 Tunis.

2010 - AS - 110

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE FRIGORIFIQUE & BRASSERIE DE TUNIS - SFBT-

Siège social : 5, Route de l'Hôpital Militaire - 1005 Tunis -

Le conseil d'administration, réuni en date du 5 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le **Jeudi 22 avril 2010 à 10H.00** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Augmentation du capital (par attribution gratuite d'actions) : L'augmentation de capital est d'un montant de 10 000 000 de dinars, à réaliser en deux tranches, pour porter le capital à 66 000 000 de dinars.
* Une première tranche avec entrée en jouissance au 1er janvier 2009;
* Une deuxième tranche avec entrée en jouissance au 1er janvier 2010.
- 2 - Modification de l'article 6 des statuts;
- 3 - Transfert du siège social;
- 4 - Modification de l'article 4 des statuts;
- 5 - Mise en conformité des statuts;
- 6 - Pouvoirs à donner.

Les documents de l'Assemblée Générale Extraordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre - 1080 Tunis

2010 - AS - 111

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE FRIGORIFIQUE & BRASSERIE DE TUNIS - SFBT-

Siège social : 5, Route de l'Hôpital Militaire - 1005 Tunis -

Le conseil d'administration, réuni en date du 5 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le **Jeudi 22 avril 2010 à 09H.30** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises , Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009;
- 2 - Lecture du rapport général des commissaires aux comptes afférant aux états financiers de cet exercice ;
- 3 - Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 4 - Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
- 5 - Affectation des résultats ;
- 6 - Quitus pour l'exercice aux administrateurs ;
- 7 - Renouvellement de mandats d'administrateurs ;
- 8 - Nomination de deux Commissaires aux comptes ;
- 9 - Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe SFBT arrêtés au 31 décembre 2009 ;
- 10 - Approbation des états financiers consolidés ;
- 11 - Pouvoirs à donner.

Au cours de cette Assemblée, le Conseil d'Administration proposera un dividende de : 0 D,600 par action.

Les documents de l'Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre - 1080 Tunis

2010 - AS - 112

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE OLEICOLE SFAXIENNE SIOS ZITEX

Siège social : Route de Gabès km 2 - Sfax

Les actionnaires de la société Industrielle Oléicole Sfaxienne SIOS-ZITEX, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **dimanche 28 mars 2010, à 9 heures** du matin, au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice 2008-2009.
- 2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.
- 3- Approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- 4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2008-2009.
- 5- Quitus aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
- 6- Affectation des résultats de l'exercice 2008-2009.
- 7- Lecture du rapport de gestion du groupe.
- 8- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés.
- 9- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2008-2009.
- 10-Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.
- 11- Election des membres du conseil d'administration.
- 12- Questions diverses.

2010 - AS - 120

MODERN LEASING

Siège social : Immeuble Assurances Salim Lot AFH-BC5 Centre Urbain Nord

- 1082 Tunis Mahrajène -

La société Modern Leasing porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **jeudi 25 mars 2010, à 11h00** au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de l'exercice 2009
- Lecture des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2009
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2009
- Quitus aux Administrateurs.
- Affectation des résultats.
- Fixation de la rémunération des membres du Comité d'Audit pour l'exercice 2009.
- Fixation du montant des Jetons de présence pour l'exercice 2009.

2010 - AS - 117

AVIS DES SOCIETES (suite)

DÉSIGNATION DE CENTRALISATEUR

BANQUE TUNISO-KOWEITIEUNE

Siège social : 10 bis, Avenue Mohamed V-1001 Tunis-

La Banque Tuniso-Koweitienne -BTK- porte à la connaissance des porteurs d'obligations de l'emprunt obligataire « BTK 2009 », qu'elle a désigné la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière -SCIF-, intermédiaire en Bourse, sis 11, rue Abderrahmen Azzem, Complexe Kheireddine Pacha -1073 Tunis Belvédère, comme centralisateur de cet emprunt, et ce, conformément à l'article 2 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

2010 - AS - 125

AVIS

COURBE DES TAUX DU 16 MARS 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,137%		
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,145%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,148%	1 001,789
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,160%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,184%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,198%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,209%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,224%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,239%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,265%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011	4,282%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,322%	999,489
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,379%	1 030,119
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,471%		1 014,357
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,524%	1 050,506
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,569%	1 106,635
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,590%	1 139,853
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,643%	1 101,047
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,740%		1 025,810
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,822%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,927%	1 109,197
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,126%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,161%		1 023,634
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,605%	1 111,311

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM		TITRES OPCVM		TITRES OPCVM		TITRES OPCVM	
DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT	VALEUR	VALEUR	PLUS OU MOINS VALUE		
		DU DERNIER	LIQUIDATIVE	LIQUIDATIVE	DEPUIS LE 31/12/2009		
		DIVIDENDE	Du 15/03/2010	Du 16/03/2010	EN DINARS	EN %	
SICAV OBLIGATAIRES							
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	131,673	131,684	1,049	0,80%	
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	103,764	103,774	0,703	0,68%	
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	102,728	102,737	0,695	0,68%	
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	105,478	105,491	0,786	0,75%	
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	105,059	105,071	0,850	0,82%	
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	105,194	105,206	0,837	0,80%	
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	25/05/2009	103,832	103,844	0,812	0,79%	
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	13/05/2009	103,461	103,472	0,810	0,79%	
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	107,009	107,022	0,734	0,69%	
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2009	105,341	105,349	0,855	0,82%	
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009	109,117	109,129	0,795	0,73%	
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	104,368	104,402	0,841	0,81%	
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	15/05/2009	104,026	104,039	0,773	0,75%	
MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	27/05/2009	106,942	106,954	0,783	0,74%	
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	18/05/2009	105,223	105,235	0,890	0,85%	
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	107,071	107,083	0,792	0,75%	
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2009	107,863	107,876	0,739	0,69%	
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	29/05/2009	105,342	105,351	0,713	0,68%	
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	05/03/2010	101,973	101,985***	0,830	0,79%	
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	104,972	104,984	0,800	0,77%	
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	02/06/2009	103,893	103,908	0,851	0,83%	
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	105,355	105,366	0,743	0,71%	
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	25/06/2009	104,859	104,870	0,732	0,70%	
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	105,327	105,338	0,781	0,75%	
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	-	103,502	103,514	0,677	0,66%	
MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	-	100,525	100,532	0,532	0,53%	
FCP OBLIGATAIRES							
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,185	1,186	0,006	0,51%	
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	11,374	11,375	0,077	0,68%	
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,572	10,573	0,080	0,76%	
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	28/05/2009	** 103,022	103,076	0,824	0,81%	
FCP SECURAS	STB Manager	14/05/2009	102,899	102,912	0,719	0,70%	
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	105,830	105,842	0,908	0,87%	
SICAV MIXTES							
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	43,483	43,496	0,303	0,70%	
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	31,585	31,589	0,237	0,76%	
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	95,754	95,604	4,461	4,89%	
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	141,432	141,464	5,069	3,72%	
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	1 411,245	1 411,144	55,828	4,12%	
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	20/05/2009	76,545	76,463	1,848	2,48%	
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	107,785	107,709	2,304	2,19%	
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	72,791	72,875	2,487	3,53%	
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	18/05/2009	50,008	50,096	0,631	1,28%	
SICAV AVENIR	STB Manager	22/05/2009	58,138	58,117	0,958	1,68%	
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	102,241	102,237	1,209	1,20%	
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	109,780	109,799	2,815	2,63%	
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	18/05/2009	15,903	15,925	0,363	2,33%	
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	104,432	104,438	4,747	4,76%	
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	274,008	276,032	21,582	8,48%	
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	116,376	116,219	2,462	2,16%	
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	29/05/2009	2 011,238	2 010,943	120,342	6,37%	
FCP MIXTES							
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 2 048,413	2 046,554	56,692	2,85%	
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 166,213	166,630	7,543	4,74%	
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 148,528	148,774	4,946	3,44%	
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	18/05/2009	** 132,972	133,114	3,219	2,48%	
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 2,160	2,136	0,118	5,85%	
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,738	1,739	0,071	4,26%	
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 9 547,867	9 585,488	443,161	4,85%	
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,750	11,766	0,235	2,04%	
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	12,526	12,554	0,227	1,84%	
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	16,213	16,258	0,461	2,92%	
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	16,756	16,803	1,242	7,98%	
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	** 136,279	135,918	8,130	6,36%	
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	26/08/2009	** 124,373	124,374	4,667	3,90%	
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	26/08/2009	** 120,291	120,201	3,881	3,34%	
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	29/05/2009	** 18,818	18,810	1,139	6,45%	
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 188,027	1 188,929	29,483	2,54%	
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 6 297,867	6 303,361	134,969	2,19%	
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	28/05/2009	** 115,514	115,533	2,178	1,92%	
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	28/05/2009	** 120,727	120,573	5,474	4,76%	
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 103,717	1 104,117	-4,077	-0,37%	
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	** 149,924	150,049	7,495	5,26%	
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	** 651,484	650,588	32,343	5,23%	
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 150,885	151,064	10,552	7,51%	
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	15/05/2009	126,607	126,607	6,552	5,46%	
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	127,524	127,452	7,795	6,51%	
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	120,106	119,978	5,303	4,62%	
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	110,639	110,523	2,855	2,65%	
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 115,121	115,377	3,639	3,26%	
FCP OPTIMA	BNA Capitaux	*S.C	** 115,135	115,166	2,689	2,39%	
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 13,376	13,411	0,814	6,46%	
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	** 110,443	110,781	5,475	5,20%	
FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	-	107,700	107,631	3,747	3,61%	
AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	-	** 10,539	10,526	0,141	1,36%	
FCP VALEURS QUIETUDE 2014	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 369,784	5 376,689	148,780	2,85%	
ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	-	11,144	11,156	0,310	2,86%	
MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	-	** 151,711	152,414	18,246	13,60%	
FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	-	** 1 265,798	1 270,780	104,116	8,92%	
FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	-	** 1,150	1,127	0,021	1,90%	
FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	-	101,572	101,557	1,820	1,82%	
TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	-	** 10 023,244	10 016,265	26,529	0,27%	
FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	-	** 100,052	100,064	0,064	0,06%	
FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	-	** 100,303	100,351	0,351	0,35%	
FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	-	** 100,300	100,348	0,348	0,35%	
FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	-	** 100,355	100,377	0,377	0,38%	

* S.C. : SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

SITUATION ANNUELLE DE SICAV CROISSANCE ARRETEE AU 31/12/2009**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 17 février 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « SICAV-CROISSANCE » pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de

D : 15.132.647, un actif net de D : 15.116.403 et un bénéfice de D : 4.112.625, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV-CROISSANCE », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « SICAV-CROISSANCE », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Votre conseil d'administration réuni le 26 mars 2008, a nommé Monsieur Kamel JENDOUBI en qualité de Président Directeur Général de la société et a fixé sa rémunération annuelle brute à D : 4.800.

Par ailleurs, et de notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune autre convention entrant dans le cadre des dispositions des articles précitées.

Le Commissaire aux Comptes
Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIF	Note	31/12/2009	31/12/2008
Portefeuille-titres	4	12 014 031,361	9 376 293,856
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		10 957 209,677	8 423 396,303
Obligations et valeurs assimilées		379 336,000	397 384,000
Titre OPCVM		677 485,684	555 513,553
Placements monétaires et disponibilités		3 054 917,450	1 997 742,324
Placements monétaires	5	3 054 158,435	1 997 259,848
Disponibilités		759,015	482,476
Créances d'exploitation	6	63 697,919	15 262,523
TOTAL ACTIF		15 132 646,730	11 389 298,703
PASSIF			
Autres créditeurs divers	7	16 243,333	14 873,499
TOTAL PASSIF		16 243,333	14 873,499
ACTIF NET			
Capital	12	14 866 489,661	11 096 519,506
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercices clos (arrondi de coupons)		40,698	34,705
Sommes distribuables de l'exercice		249 873,038	277 870,993
ACTIF NET		15 116 403,397	11 374 425,204
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		15 132 646,730	11 389 298,703

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Note	31/12/2009	31/12/2008
Revenus du portefeuille-titres	8	296 147,130	317 923,027
Dividendes		276 857,530	291 310,510
Revenus des obligations et valeurs assimilées		19 289,600	26 612,517
Revenus des autres valeurs			
Revenus des placements monétaires	9	78 259,397	90 003,763
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		374 406,527	407 926,790
Charges de gestion des placements	10	(92 656,414)	(83 022,585)
REVENU NET DES PLACEMENTS		281 750,113	324 904,205
Autres produits			
Autres produits		-	7,784
Autres charges	11	(29 082,110)	(28 047,796)
RESULTAT D'EXPLOITATION		252 668,003	296 864,193
Régularisation du résultat d'exploitation		(2 794,965)	(18 993,200)
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE		249 873,038	277 870,993
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2 794,965	18 993,200
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		2 766 824,312	795 064,693
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		1 100 998,007	516 956,768
Frais de négociation		(7 865,646)	(4 672,761)
RESULTAT DE L'EXERCICE		4 112 624,676	1 604 212,893

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	31/12/2009	31/12/2008
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	4 112 624,676	1 604 212,893
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	252 668,003	296 864,193
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	2 766 824,312	795 064,693
Frais de négociation de titres	1 100 998,007	516 956,768
	(7 865,646)	(4 672,761)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<u>(278 360,020)</u>	<u>(248 243,712)</u>
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(92 286,463)</u>	<u>(685 668,015)</u>
Souscriptions		
- Capital	2 427 432,036	4 987 997,999
- Régularisation des sommes non distribuables	375 807,534	787 404,803
- Régularisation des sommes distribuables	51 573,126	130 222,962
Rachats		
- Capital	(2 487 110,656)	(5 588 919,648)
- Régularisation des sommes non distribuables	(406 115,432)	(867 089,442)
- Régularisation des sommes distribuables	(53 873,071)	(135 284,689)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>3 741 978,193</u>	<u>670 301,166</u>
ACTIF NET		
En début de période	11 374 425,204	10 704 124,038
En fin de période	15 116 403,397	11 374 425,204
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	59 500	63 123
En fin de période	59 180	59 500
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>255,431</u>	<u>191,167</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>36,06%</u>	<u>14,92%</u>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2009**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 septembre 1994. Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2009 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2009 à D : 12.014.031,361 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2009	% Actif Net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés admis à la cote		4 476 935,067	10 957 110,477	72,48%
Actions				
Actions Banque de Tunisie	12 716	449 884,483	1 232 816,200	8,16%
Actions BIAT	23 000	584 403,679	1 472 782,000	9,74%
Actions Placements de Tunisie	29 709	570 070,228	1 229 952,600	8,14%
Actions UIB	63 321	714 932,378	1 159 407,510	7,67%
Actions STB	10 000	105 959,549	144 040,000	0,95%
Actions Monoprix	5 142	149 282,780	1 195 956,348	7,91%
Actions BH	30 856	299 370,526	850 514,284	5,63%
Actions ATTIJARI BANK	39 000	289 721,154	837 291,000	5,54%
Actions ATTIJARI BANK NS 2009	4 875	73 125,000	104 661,375	0,69%
Actions Amen Bank	13 543	247 877,105	709 924,060	4,70%
Actions Amen Bank NS 2009	1 197	37 773,657	61 430,040	0,41%
Actions BNA	3 300	21 692,479	37 580,400	0,25%
Actions BNA NS	1 500	6 750,000	12 180,000	0,08%
Actions AIR Liquide	5 417	758 722,694	1 419 254,000	9,39%
Actions CIL	11 690	72 581,900	332 720,780	2,20%
Actions BTE	1 555	29 671,220	47 968,640	0,32%
Actions SPDIT SICAF	6 000	35 140,000	36 222,000	0,24%
Actions ATB	1 000	7 964,250	8 004,000	0,05%
Droits				
Actions BT CP 149	4	11,814	288,000	0,00%
Actions BT CP 138	2	15,114	18,000	0,00%
Actions BT CP 141	9	22,668	81,000	0,00%
Actions BT CP 144	6	87,289	123,000	0,00%
Actions BT CP 123	1	9,000	9,000	0,00%
Actions BT CP 160	17	18,222	1 190,000	0,01%
Actions BT CP 132	1	-	9,000	0,00%
Actions BT CP 154	16	-	525,280	0,00%
Actions BT CP 164	16	-	696,160	0,00%
Actions Amen Bank DA	14 740	21 847,878	61 465,800	0,41%
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés non admis à la cote		99,200	99,200	0,00%
Actions				
Actions BT rompu	1	99,200	99,200	0,00%
Actions SICAV		673 172,289	677 485,684	4,48%
SICAV RENDEMENT	6 573	673 172,289	677 485,684	4,48%
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		368 000,000	379 336,000	2,51%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	368 000,000	379 336,000	2,51%
TOTAL GENERAL		5 518 206,556	12 014 031,361	79,48%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	intérêts courus nets	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) valeurs réalisées
Soldes au 31 décembre 2008	5 645 245,363	13 384,008	3 717 664,485	9 376 293,856	
Acquisitions de l'exercice					
Actions	2 206 687,992			2 206 687,992	
OPCVM	3 072 261,252			3 072 261,252	
Remboursements et cessions de l'exercice					
Actions	(2 437 779,222)			(2 437 779,222)	1 109 248,080
Annuités des obligations des sociétés	(16 000,000)			(16 000,000)	
OPCVM	(2 952 208,829)			(2 952 208,829)	(8 250,073)
Variation des plus ou moins value portefeuilles sur titres			2 766 824,312	2 766 824,312	
Variation des intérêts courus sur obligations		(2 048,000)		(2 048,000)	
Soldes au 31 décembre 2009	5 518 206,556	11 336,008	6 484 488,797	12 014 031,361	1 100 998,007

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à D : 3.054.158,435 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	2 050 000,000	2 058 441,550		13,62%
compte à terme au 07/01/2010 (au taux de 3,74%)	277 000,000	278 930,045	N° 081241	1,85%
compte à terme au 14/01/2010 (au taux de 3,74%)	60 000,000	60 383,632	N° 081138	0,40%
compte à terme au 17/01/2010 (au taux de 3,74%)	140 000,000	140 860,712	N° 081070	0,93%
compte à terme au 20/01/2010 (au taux de 3,74%)	113 000,000	113 667,929	N° 081429	0,75%
compte à terme au 21/01/2010 (au taux de 3,74%)	80 000,000	80 465,604	N° 081384	0,53%
compte à terme au 22/01/2010 (au taux de 3,74%)	191 000,000	192 095,974	N° 081231	1,27%
compte à terme au 22/01/2010 (au taux de 3,74%)	90 000,000	90 516,427	N° 081038	0,60%
compte à terme au 26/01/2010 (au taux de 3,74%)	223 000,000	224 207,473	N° 081432	1,48%
compte à terme au 23/01/2010 (au taux de 3,74%)	16 000,000	16 090,498	N° 081119	0,11%
compte à terme au 01/03/2010 (au taux de 3,72%)	68 000,000	68 177,419	N° 081168	0,45%
compte à terme au 09/03/2010 (au taux de 3,79%)	73 000,000	73 133,408	N° 081353	0,48%
compte à terme au 10/03/2010 (au taux de 3,79%)	283 000,000	283 493,676	N° 081355	1,88%
compte à terme au 10/03/2010 (au taux de 3,79%)	8 000,000	8 013,956	N° 081285	0,05%
compte à terme au 11/03/2010 (au taux de 3,79%)	80 000,000	80 132,910	N° 081357	0,53%
compte à terme au 15/03/2010 (au taux de 3,79%)	71 000,000	71 095,368	N° 081360	0,47%
compte à terme au 17/03/2010 (au taux de 3,79%)	10 000,000	10 011,630	N° 081224	0,07%
compte à terme au 18/03/2010 (au taux de 3,79%)	100 000,000	100 107,989	N° 081409	0,66%
compte à terme au 24/03/2010 (au taux de 3,79%)	15 000,000	15 008,722	N° 081367	0,10%
compte à terme au 24/03/2010 (au taux de 3,79%)	6 000,000	6 003,489	N° 081174	0,04%
compte à terme au 26/03/2010 (au taux de 3,79%)	82 000,000	82 034,058	N° 080901	0,54%
compte à terme au 29/03/2010 (au taux de 3,79%)	64 000,000	64 010,633	N° 081415	0,42%
CERTIFICATS DE DEPOTS	992 628,555	995 716,885		6,59%
certificats de dépôts (au taux de 3,72%)	496 314,277	497 879,099	Banque de Tunisie (a)	3,29%
certificats de dépôts (au taux de 3,72%)	496 314,278	497 837,786	Banque de Tunisie (b)	3,29%
TOTAL	3 042 628,555	3 054 158,435		20,20%

(a) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l' Amen Bank

(b) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'UBCI

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste accuse au 31 décembre 2009 un solde de D : 63.697,919 contre D : 15.262,523 à la même date de l'exercice précédent, et englobe exclusivement le montant à encaisser sur cession titres.

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 décembre 2009 un montant de D : 16.243,333 contre D : 14.873,499 au 31 décembre 2008, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2009</u>		<u>31/12/2008</u>
Redevance CMF	1 292,918		979,067
Etat, retenues à la source	4 024,295		3 236,249
Commissaire aux comptes	10 926,120		10 658,183
TOTAL	16 243,333		14 873,499

Note 8 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31 décembre 2009 un montant de D : 296.147,130 contre un solde de D : 317.923,027 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Année 2009		Année 2008
<u>Dividendes</u>			
Actions et valeurs assimilées admises à la cote	245 090,275		259 807,950
Titres OPCVM	31 767,255		31 502,560
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
Intérêts	19 289,600		26 612,517
TOTAL	296 147,130		317 923,027

Note 9 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à D : 78.259,397 contre D : 90.003,763, à la clôture de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Année 2009		Année 2008
Intérêts sur comptes à terme	45 745,170		51 791,228
Intérêts sur certificats de dépôt	32 514,227		38 212,535
TOTAL	78 259,397		90 003,763

Note 10 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31 décembre 2009 à D : 92.656,414 contre D : 83.022,585 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2009</u>		<u>31/12/2008</u>
Commission de gestion	79 419,781		71 162,282
Rémunération du dépositaire	13 236,633		11 860,303
TOTAL	92 656,414		83 022,585

Note 11: Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à D : 29.082,110 contre D : 28.047,796 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

Redevance CMF	13 236,676		11 860,353
---------------	------------	--	------------

Honoraires commissaire aux comptes	10 220,000	10 248,000
Rémunération du PDG	4 803,012	4 999,992
TCL	822,422	939,451
TOTAL	29 082,110	28 047,796

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2008

Montant	11 096 519,506
Nombre de titres	59 500
Nombre d'actionnaires	18

Souscriptions réalisées

Montant	2 427 432,036
Nombre de titres émis	13 016
Nombre d'actionnaires nouveaux	29

Rachats effectués

Montant	(2 487 110,656)
Nombre de titres rachetés	(13 336)
Nombre d'actionnaires sortants	(22)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 766 824,312
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	1 100 998,007
Régularisation des sommes non distribuables	(30 307,898)
Frais de négociation	(7 865,646)

Capital au 31-12-2009

Montant	14 866 489,661
Nombre de titres	59 180
Nombre d'actionnaires	25

Note 13 : Autres informations**13.1. Données par action et ratios pertinents**

<u>Données par action</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Revenus des placements	6,327	6,856	4,718	4,883	4,072
Charges de gestion des placements	(1,566)	(1,395)	(1,053)	(0,992)	(0,793)
Revenus net des placements	4,761	5,461	3,666	3,891	3,279
Autres produits	-	-	0,001	-	-
Autres charges	(0,491)	(0,471)	(0,418)	(0,490)	(0,334)
Résultat d'exploitation (1)	4,269	4,989	3,248	3,400	2,945
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,047)	(0,319)	0,463	(0,318)	(0,027)
Sommes distribuables de l'exercice	4,222	4,670	3,712	3,083	2,918

Variation des plus (ou moins) values potentielles	46,753	13,362	12,511	23,838	14,752
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	18,604	8,688	5,744	7,316	3,323
Frais de négociation	(0,133)	(0,079)	(0,125)	(0,064)	(0,042)
Plus (ou moins) values sur titres (2)	<u>65,224</u>	<u>21,972</u>	<u>18,130</u>	<u>31,090</u>	<u>18,033</u>
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	<u>69,493</u>	<u>26,963</u>	<u>21,379</u>	<u>34,491</u>	<u>20,978</u>
Résultat non distribuable de l'exercice	<u>65,224</u>	<u>21,972</u>	<u>18,130</u>	<u>31,090</u>	<u>18,033</u>
Régularisation du résultat non distribuable	(0,512)	(1,339)	0,735	(0,758)	(0,195)
Sommes non distribuables de l'exercice	<u>64,712</u>	<u>20,634</u>	<u>18,865</u>	<u>30,332</u>	<u>17,838</u>
Valeur liquidative	255,431	191,167	169,576	150,083	119,586
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	0,70%	0,77%	0,66%	0,74%	0,71%
Autres charges / actif net moyen	0,22%	0,26%	0,26%	0,36%	0,30%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,89%	2,59%	2,32%	2,29%	2,63%

13.2. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.